

COMMUNE DE MAROLLES-LES-BRAULTS

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

2023/10/12
N° 01

DATE DE CONVOCATION :

6 OCTOBRE 2023

NOMBRE DE MEMBRES :

En exercice : 23

DATE D’AFFICHAGE :

6 OCTOBRE 2023

Présents : 19

Votants : 21

L’an deux mille vingt-trois, le douze octobre à vingt heures trente minutes, **LE CONSEIL MUNICIPAL**, légalement convoqué s’est réuni à la Mairie Annexe (*salle Jean de la Fontaine*), en séance publique sous la présidence de Monsieur Francis BELLUAU, Maire

Étaient présents : Francis BELLUAU, Anne-Marie GARNIER, Jean COCHIN, Anaïs BOUCHER, Jean-Claude BOULARD, Patrick BOULAY, Jean-Louis CECCANTI, Annie COSME, Christelle DEROYE, Jennifer DIOT, Catherine FOULARD, Philippe GAGNOT, Alain GALLET, Christophe GOUSSÉ, Viviane GROUARD, Sylvie HÉRON, Lucas JUIGNÉ, Martine MALASSIGNÉ, Bruno TISON.

Étaient absents excusés :

Guillaume TERTEREAU donne procuration à Francis BELLUAU

Karine NEEL donne procuration à Bruno TISON

Laetitia ROSSI

Julie HEUZARD

Secrétaire : M. Bruno TISON

OBJET : Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 7 septembre 2023

LE CONSEIL MUNICIPAL,

ADOpte à l’unanimité des membres présents et représentés le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 7 septembre 2023.

Fait et délibéré à Marolles-les-Braults, le douze octobre deux mille vingt-trois.

Francis BELLUAU,
Maire,